

RÉSUMÉ (Abstract in local language)

Objectifs Le médicament biosimilaire de l'infliximab est le premier anticorps monoclonal biosimilaire à être commercialisé, et va probablement conduire à des économies significatives dans le domaine de la santé. Nous avons souhaité apprécier le potentiel d'économies annuelles liées à l'utilisation du médicament biosimilaire de l'infliximab pour traiter les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde (PR) en région Alsace et en France, en pratique réelle.

Méthodes L'analyse s'est basée sur une étude précédemment conduite, laquelle a estimé le coût annuel de prise en charge des patients atteints de PR et traités par biothérapie en 2012 en Alsace. Les coûts actualisés de prise en charge de la PR ont été calculés, en tenant compte de la diminution des tarifs nationaux entre 2012 et 2015, et du prix négocié du médicament biosimilaire à l'échelon local. Les économies budgétaires annuelles ont ensuite été estimées à partir de différents scénarios détaillant les possibles taux de recours au médicament biosimilaire.

Résultats La prise en charge des patients atteints de PR par le médicament biosimilaire de l'infliximab était significativement moins coûteuse qu'avec adalimumab ou etanercept (11907€ contre 12981€ et 13551€, respectivement). Les économies annuelles potentielles atteignaient 13,6 millions d'euros à l'échelon national, si l'ensemble des patients adultes atteints de PR et traités avec le médicament de référence de l'infliximab passaient au médicament biosimilaire. Ces économies, si totalement réaffectées à la prise en charge de la PR, permettraient de traiter 1141 patients supplémentaires.

Conclusion L'étude a montré l'impact économique bénéfique de l'introduction du médicament biosimilaire de l'infliximab pour le traitement de patients atteints de PR en France. De telles économies peuvent contribuer à l'amélioration de la prise en charge des patients au travers de la réallocation budgétaire dans l'objectif de traiter des patients supplémentaires et de faciliter l'accès à l'innovation pour tous.